

L'ABEILLE

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St. Pierre No. 94, entre Royal et Bourbon.

271.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 20 AOUT 1838.

Vol

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est de six francs par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, moyennant le prix de 60 francs, en payant six mois d'avance. Les abonnés qui désirent cesser de recevoir le journal, doivent en prévenir l'éditeur, un mois à l'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne l'ont pas avisé, jusqu'à ce qu'ils soient considérés comme abonnés. Les avis se payent une piastre pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque semaine.

Personnes qui font peindre original. Un grand nombre d'avis, tous les jours, à 840 à 90, y compris la feuille, et la semaine d'avis. Abonnez à la papeterie St. Charles, chez M. Morel Guérinand, à la papeterie St. Jean-Baptiste, chez le sieur Le Blanc, à la papeterie St. Louis, chez F. Raze, à la papeterie St. Charles, chez M. Dumont, et à la papeterie St. Louis, chez M. Dumont.

JOHN NEW YORK. Le navire KENTUCKY, cap. H. H. Talma, capt. Marshall. M. L. Talma, capt. Wagon. M. L. Talma, capt. Wagon. M. L. Talma, capt. Wagon.

POUR BAYOU SARAH, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.
Le soliste bateau à vapeur COUSA, capitaine J. B. Collette, est d'une marche supérieure, sera dorénavant employé à traverser les bayous d'ici au Bayou de l'Orléans à destination de toutes les destinations. Le service sera effectué par deux passages chaque semaine à l'heure de 23 h.

J. HAGAN & Co. POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, Plaquemine et lieux intermédiaires.
Le bâteau à vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Courtlane, sera dorénavant employé à traverser les bayous d'ici au Bayou de l'Orléans à destination de toutes les destinations. Le service sera effectué par deux passages chaque semaine à l'heure de 23 h.

POUR NATCHES.
Le bâteau à vapeur WALKER, d'une marche supérieure, capitaine J. Walker, sera dorénavant employé à traverser les bayous d'ici au Bayou de l'Orléans à destination de toutes les destinations. Le service sera effectué par deux passages chaque semaine à l'heure de 23 h.

POUR LE BAYOU SARAH, Plaquemine, et lieux intermédiaires.
Le bâteau à vapeur COUSA, capitaine J. B. Collette, est d'une marche supérieure, sera dorénavant employé à traverser les bayous d'ici au Bayou de l'Orléans à destination de toutes les destinations. Le service sera effectué par deux passages chaque semaine à l'heure de 23 h.

H. DEBERGUE.
Successor de J. Galbarche, Entrepreneur public des pratiques et des travaux de la ville de N. O.

FABRICA de Somptueux fins de première qualité, y compris de agrès. Sa hédica en casa de E. DEBERGUE, en la calle de St. Pierre, Plans de Armas No. 25. 10 Avril.

PROPRIÉTÉ À VENDRE À LA VILLE.
Le bâteau à vapeur WALKER, d'une marche supérieure, capitaine J. Walker, sera dorénavant employé à traverser les bayous d'ici au Bayou de l'Orléans à destination de toutes les destinations. Le service sera effectué par deux passages chaque semaine à l'heure de 23 h.

PROPRIÉTÉ À VENDRE À LA VILLE.
Le bâteau à vapeur WALKER, d'une marche supérieure, capitaine J. Walker, sera dorénavant employé à traverser les bayous d'ici au Bayou de l'Orléans à destination de toutes les destinations. Le service sera effectué par deux passages chaque semaine à l'heure de 23 h.

PROPRIÉTÉ À VENDRE À LA VILLE.
Le bâteau à vapeur WALKER, d'une marche supérieure, capitaine J. Walker, sera dorénavant employé à traverser les bayous d'ici au Bayou de l'Orléans à destination de toutes les destinations. Le service sera effectué par deux passages chaque semaine à l'heure de 23 h.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Le Maire, les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Le Maire, les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Le Maire, les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Le Maire, les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

FORESTIER & Co. ST PIERRE & ROYAL.
Les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Le Maire, les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Le Maire, les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Le Maire, les Administrateurs et habitants de la ville de Nouvelle-Orléans.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.

SANGUES À 50 cent.
Les articles suivants sont...
10 cent.